

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la directive européenne 2001 / 58 / CE

## Produit : **CRISTAB GC LIQUIDE**

Version n°01 du 29/07/2009

### 1 - Identification du produit et de la société

Désignation commerciale : **CRISTAB GC LIQUIDE**

Utilisation : solution utilisée en œnologie

Fournisseur : Station Oenotechnique de Champagne  
79 AV. A.A. Thévenet - BP 1031 - 51319 MAGENTA - FRANCE

Tél. 00 33 (0)3 26 51 56 45 - Fax 00 33 (0)3 26 51 87 60

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 00 33 (0)1 45 42 59 59

### 2 - Composition/Information sur les composants

CMC (carboxy methyl cellulose) en solution à 5% dans l'eau.

La substance est conforme aux directives CEE.

#### Ingrédient

	N° EC	N° CAS	Concentration	Symboles	Phrase de risque
Sodium carboxymethyl cellulose :		9004-32-4	99.5-100 %	-	
Chlorure de sodium :	231-598-3	7647-14-5	0-0.25 %	-	
Hydroxy acide acétique, sel de sodium :	220-624-9	2836-32-0	0-0.4 %	-	
Acide citrique monohydraté (E330)	201-069-1	5949-29-1	0.25%	Xi	R36
Bisulfite d'ammonium	233-469-7	10192-30-0	0.4%	Xi	R31, R36/37

Autres informations : Tous les composants sont enregistrés dans EINECS (polymère).

### 3 - Identification des dangers

Non classé comme dangereux. Se conformer aux directives de la CEE sur les substances dangereuses et les préparations dangereuses.

### 4 - Premiers secours

Généralités : Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Inhalation : Repos et air frais. Consulter un médecin si les symptômes apparaissent.

Peau : Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon.

Yeux : Important! Rincer avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Bien écarter les paupières. Consulter un médecin si les symptômes apparaissent.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### Produit: CRISTAB GC LIQUIDE

Version n°01 du 29/07/2009

Ingestion : Seulement si la victime est consciente, rincer la bouche, donner beaucoup d'eau à boire (environ 500 ml). Consulter le médecin si une grande quantité a été avalée (montrer cette fiche technique).

#### 5 - Mesure de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Aspersions ou vaporisations d'eau, mousse, poudre, gaz carbonique.

Procédures de lutte contre l'incendie : Porter un appareil de respiration autonome.

Produits de décomposition /combustion dangereux : Monoxyde de carbone, gaz carbonique.

#### 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Pour la protection personnelle, voir la rubrique 8.

Précautions pour l'environnement : Empêcher l'écoulement de grandes quantités dans les égouts ou les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage : Mettre dans un récipient pour une élimination ultérieure conforme à la réglementation locale. (Voir section 13). Attention, glissant si répandu sur le sol !

#### 7 - Manipulation et stockage

Manipulation : Solution visqueuse.

Stockage : Stocker dans un endroit frais.

#### 8 - Contrôle de l'exposition/Protection individuelle



Main : Gants de protection nécessaires si contact prolongé ou répété.



Yeux : Porter des lunettes de protection adéquates.

#### 9 - Propriétés physiques et chimiques

Aspect : Solution visqueuse

Couleur : Jaune très clair

Odeur : Inodore

Point d'éclair(°C) : \* Méthode

Densité (kg/m<sup>3</sup>) : 1025 Température (°C)

Viscosité : 500-1000 mPa.s Température (°C) 25

pH, solution diluée : 4,0 – 5,0 Conc (%) 5

Commentaires sur les valeurs physiques : Non concerné

physiques :

(Les valeurs ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être considérées comme une spécification).

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## Produit: CRISTAB GC LIQUIDE

Version n°01 du 29/07/2009

### 10 - Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions de stockage et de manutention recommandées (voir la rubrique 7).

Produits dangereux de décomposition : Aucun produit de décomposition dangereux typique connu.

### 11 - Informations toxicologiques

Caractéristiques toxicologiques

#### Effet sur la santé :

Inhalation : L'inhalation d'une grande quantité peut causer une légère irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.

Peau : Légèrement irritant.

Yeux : Légèrement irritant.

Ingestion : Très faible toxicité.

**Composant :** **Sodium carboxymethyl cellulose**

#### Informations toxicologiques sur CMC en poudre:

DL50. rat 15000-27000 mg/kg

Sensibilisation : Non sensibilisant.

Génotoxicité : Test d'Ames : Non mutagène.

Carcinogénéicité : Non cancérigène.

Toxicité de reproduction : Non tératogénique Non embryotoxique.

Informations toxicologiques : Données documents.

### 12 - Informations écologiques

#### Informations éco-toxicologiques :

Ecotoxicité : Le produit ne contient aucune substance considérée comme nuisible ou toxique pour les organismes aquatiques.

Dégradation : Biodégradabilité intrinsèque.

Composant : Sodium carboxymethyl cellulose.

#### Données écotoxicologiques :

Dégradation : 20-70% DOC, Modified SCAS Test (OECD 302A). Biodégradabilité intrinsèque.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE****Produit: CRISTAB GC LIQUIDE**

Version n°01 du 29/07/2009

**13 - Instructions relatives à l'élimination**

Méthodes d'élimination : Détruire conformément à la réglementation locale. L'incinération est recommandée.

**14 - Informations relatives au transport**

Transport terrestre : -  
Transport maritime : -  
Transport aérien : -  
Autres informations : Marchandise non dangereuse selon la réglementation internationale sur les transports.

**15 - Informations réglementaires**

Dénomination de la substance : Sodium carboxymethyl cellulose en solution.

Symbole(s) :

Directives EU : Fiche de données de sécurité selon 2001/58/CEE.

Classe de danger pour l'eau : WGK: 1 (Allemagne).

Autres informations : Non classé comme dangereux. Se conformer aux directives de la CEE sur les substances dangereuses et les préparations dangereuses.

**16 - Autres informations**

« Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité, il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. »